

Pour un débat public des candidat.es

Cette campagne électorale se déroule dans des conditions particulières. Les réunions physiques, pourtant si importantes, ne sont pas possibles. Nous sommes contraint.es de nous limiter à des échanges d'arguments par voie électronique et à des réunions publiques en visioconférences. Sans compter la brièveté de la campagne que le calendrier ministériel nous impose.

Dans ce contexte, AGIR propose l'organisation d'un débat entre les deux candidat.es à la présidence de notre université. Ce débat se déroulerait en visioconférence, selon des modalités à discuter entre des représentant.es des deux listes.

Réunions publiques

Nous vous invitons à débattre ensemble de notre vision de l'Université Lumière Lyon 2 lors de réunions publiques et de rencontres en composantes dont voici le calendrier.

Ces réunions sont ouvertes à l'ensemble des personnels qui souhaitent participer : enseignant.es et Biatss, y compris extérieurs à la composante.

L'ensemble de ces visioconférences sont accessibles par le même lien : [cliquez ici pour participer à la réunion.](#)

lundi 16 novembre, 12h30 : ISPEF & Psycho`
Mardi 17 novembre, 12h30 : CIEF
Mercredi 18 novembre, 12h30 : SEG
Jeudi 19 novembre, 12h30 : IUT
Vendredi 20 novembre, 10h : ASSP
Vendredi 20 novembre, 12h30 : IETL & IFS

Lundi 23 novembre, 16h : Langues & LESLA
Mardi 24 novembre, 12h30 : SUAPS
Mercredi 25 novembre, 10h, T&T
Mercredi 25 novembre, 12h30 : ICOM
Jeudi 26 novembre, 12h30 : DJVD

Des engagements au service de nos missions fondamentales Formation et recherche

Dans ce texte :

p.2: Un soutien fort à la recherche et aux études doctorales

p.3: L'accréditation : un cadre nouveau pour des formations de qualité

p.4: Formation continue et en alternance: une offre de qualité et diversifiée pour répondre aux besoins du monde socio-économique et aux attentes de nos publics

Dans ce message, nous voulons donner à voir nos projets pour le mandat à venir en matière de formation et de recherche, mais aussi mettre l'accent sur ce qui nous paraît essentiel, à savoir le renforcement de l'articulation entre formation et recherche. En effet, nous assumons pleinement de ne pas positionner l'Université Lumière Lyon 2 comme une "université de recherche intensive", comme le fait la liste d'opposition, imitant en cela un discours qui s'est révélé particulièrement délétère dans la tentative échouée de construction d'une université-cible sur notre site. Nous ne voulons pas construire une université où la recherche se produit d'un côté et la formation se délivre de l'autre. Notre fort investissement dans l'Alliance des Universités de Recherche et de Formation (AUREF) le souligne : nous sommes une université de recherche ET de formation.

Durant le mandat qui s'achève, beaucoup a été fait dans ces domaines : soutien sans précédent aux unités de recherche avec une augmentation de la dotation de près de 50% ; augmentation du nombre de CRCT et introduction des congés pour projet pédagogique (CPP) ; amélioration des dispositifs d'orientation ; création d'un prix de thèse ; montée en gamme dans l'aide au montage de projets. Notre bilan en fait état ([à consulter sur notre site web](#)). Mais beaucoup reste à faire, notamment pour le soutien au dynamisme des unités de recherche, pour la qualité et l'attractivité de nos formations dans le cadre de l'accréditation et du développement de la formation continue.

Un soutien fort à la recherche et aux études doctorales

La loi de programmation de la recherche (LPR), sur laquelle notre établissement et la présidence AGIR ont à plusieurs reprises exprimé inquiétudes et désaccords, vient renforcer des tendances à l'œuvre depuis plusieurs années dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche. En particulier, les amendements introduits par le Sénat concernant la qualification des enseignant.es-chercheur.es contribuent à une dérégulation des carrières et des recrutements, engagée depuis plusieurs années déjà. Si des évolutions des modes de recrutement peuvent être envisagées, elles ne peuvent l'être sans débat ni concertation avec la communauté universitaire. Dans ces conditions, **une présidence AGIR ne procédera pas à l'expérimentation permettant de se passer de qualification, proposée par la Commission mixte paritaire du Parlement**, si elle devait figurer dans la loi.

Par ailleurs, depuis plusieurs décennies s'accroît le déséquilibre entre les logiques de financement par appels à projets et le financement récurrent de la recherche. La LPR va accroître encore cette tendance. Au lieu de l'augmentation du financement pérenne de la recherche, dont nous avons tant besoin pour donner les conditions et le temps nécessaires au développement des activités scientifiques, la loi renforce encore le financement des projets soutenus par l'ANR. Cela n'est pas non plus sans conséquence pour les disciplines qui rencontrent des difficultés à répondre aux critères de sélection de l'ANR. Il est donc indispensable, au sein de l'université, de nous donner les moyens de contrebalancer les effets de ces dispositifs, mais aussi d'accompagner les équipes dans le montage et le suivi de projets. Il nous appartient également, comme nous le faisons actuellement en participant activement aux groupes de travail pour le Comité de pilotage de la programmation de l'ANR ([plus d'informations à ce sujet sur le site de l'ANR](#)), d'œuvrer à une meilleure prise en compte de la diversité des disciplines et domaines disciplinaires dans les appels à projets.

L'objectif du prochain mandat est ainsi de consolider le soutien apporté aux laboratoires (Unités mixtes de recherche comme unités de recherche, mono- comme multi-tutelles), aux enseignant.es-chercheur.es et aux chercheur.es CNRS que nous hébergeons. Cela passe notamment par :

- > Le maintien du niveau élevé auquel nous avons porté la dotation des laboratoires (UMR comme UR) et le nombre de CRCT, conditions du déploiement d'une recherche de qualité sur le moyen et le long terme
- > Le renforcement continu de la place de l'université dans les réseaux internationaux et le soutien aux projets scientifiques internationaux par une politique active de conventions et d'accompagnement des projets européens
- > Le soutien renouvelé aux démarches pluridisciplinaires et aux sciences participatives, enjeux forts d'un renouvellement de nos approches scientifiques, tout en respectant la pluralité des formes de recherche et des cultures disciplinaires
- > La poursuite de l'effort de développement de la science ouverte et de la politique de partage et de mise en visibilité des résultats de la recherche grâce à de nouveaux supports
- > Le soutien au doctorat et à sa valorisation au-delà de la sphère académique (voir [le focus plus détaillé sur le Doctorat sur notre site web](#))
- > L'accompagnement du financement de nouveaux contrats doctoraux, en particulier dans le cadre de la nouvelle programmation de l'ANR
- > Le développement de dispositifs qui facilitent et encouragent la mobilité des doctorant.es et les thèses en cotutelles
- > La poursuite du chantier de l'intégrité scientifique que nous venons de lancer
- > Le renforcement de la politique de simplification que nous avons déjà entamée pour certaines procédures (gestion des missions, règles de la politique d'achat, etc.) et pour les recrutements
- > La création d'une Maison de la recherche et de la science ouverte abritant non seulement des services mais aussi des espaces partagés pour les unités de recherche et les équipes financées sur projets ainsi qu'un espace dédié aux soutenances de thèse et aux laboratoires junior
- > Le renforcement de l'accompagnement au montage et à la gestion de projet et du lien entre les services dans ce domaine (notamment DRED et DRI).

Le contexte de l'échec de l'université-cible et de la fin de l'IDEX amène à réaffirmer la nécessité des collaborations scientifiques sur le site, que nous n'avons eu de cesse de soutenir. Plus que jamais, l'établissement doit continuer à prendre une part active dans des dynamiques collectives par une implication dans les projets scientifiques et dans les structures de recherche relevant du PIA (Labex, Institut convergence, EUR). Nous entendons aussi continuer à apporter un soutien sans faille à la Maison des Sciences de l'Homme Lyon Saint-Etienne et à toutes les fédérations dans lesquelles nous sommes impliqué.es.

L'accréditation : un cadre nouveau pour des formations de qualité

Depuis 2016, la liste AGIR a eu à assurer la mise en œuvre d'une offre de formation élaborée par la précédente équipe présidentielle (dont les membres se présentent à vos suffrages, ironiquement sous l'intitulé « changer »). Cette offre de formation était particulièrement rigide et son financement incertain. Pour autant, la présidence AGIR a donné aux composantes la possibilité de réajuster son contenu pour mieux répondre aux exigences des différentes disciplines, elle a réintroduit la possibilité pour les étudiant.es de poursuivre plusieurs langues dans leur cursus, elle a soutenu et accompagné les nombreuses initiatives des équipes pédagogiques pour initier de nouveaux projets de formation. Un travail d'envergure a été mené également pour favoriser la réussite étudiante, notamment avec la baisse des effectifs de TD en première année de licence, le développement des dispositifs de remédiation, l'accompagnement renforcé pour l'orientation et l'insertion professionnelle.

La préparation de l'accréditation sera décisive pour l'évolution des formations, des pratiques pédagogiques et des conditions de travail et d'études à l'université. Le travail que nous avons déjà mené avec les composantes a permis de préciser collectivement les contours d'une nouvelle accréditation qui réponde mieux aux exigences de nos disciplines comme aux besoins des étudiant.es. Nous proposerons ainsi une offre de formation qui donne plus de souplesse et de latitude aux composantes et aux équipes pédagogiques pour adapter les formats des enseignements aux besoins de chaque filière, qui développe les possibilités pour les étudiant.es de choisir des cursus pluridisciplinaires ou internationaux, qui s'attache au développement de l'esprit critique et de compétences propres aux cursus universitaires en associant étroitement formation et recherche. Nous nous attacherons par ailleurs à fournir tout l'accompagnement nécessaire pour repenser nos formations, initiales comme continues, en termes de blocs de compétences.

Notre projet d'accréditation inclut notamment :

- > Un premier semestre bi-disciplinaire permettant tout à la fois une ouverture intellectuelle et une opportunité de réorientation par rapport aux choix initiaux
- > Une organisation favorisant les doubles cursus en licence
- > Le développement des dispositifs et parcours de remédiations pour accompagner les étudiant.es en difficulté
- > Une politique des langues ambitieuse donnant la possibilité aux étudiant.es d'apprendre deux langues durant leur cursus, de suivre des enseignements disciplinaires en langue étrangères, que ce soit en licence ou en master, et de continuer à passer gratuitement une certification dans différentes langues par le maintien d'un soutien fort au CLES (dont l'université est coordinatrice du pôle lyonnais) et la poursuite de l'organisation sur site d'autres tests.
- > Un programme MINERVE entièrement repensé pour le renforcer et accroître l'attractivité de ce parcours unique en France
- > La mise en place d'un certificat "Lyon 2 international" permettant de valoriser la dimension internationale des parcours des étudiant.es alliant langues transversales, cours en langue et mobilité
- > Un renforcement de l'attractivité de nos Masters, y compris à l'international par le développement d'une stratégie partagée de recrutement d'étudiant.es internationaux/ales
- > Des modules transversaux, en licence et master, appuyés sur les pôles de spécialité, en lien étroit avec nos domaines de recherche
- > Des modules optionnels de préprofessionnalisation dès le niveau Licence, pour découvrir des secteurs professionnels et des métiers et pour ainsi mieux préparer son choix d'orientation en master
- > La transformation des TIC transversales en une véritable formation à la culture numérique proposée aux étudiant.es de Licence, alliant davantage encore les compétences informatiques fondamentales aux enjeux de société posés par le numérique, ainsi que la mise en œuvre de la certification Pix pour l'ensemble des étudiant.es de Licence
- > L'introduction d'activités associatives et de pratiques artistiques parmi les choix transversaux
- > L'introduction des activités physiques et sportives dans les maquettes, en choix d'enseignement optionnel, plutôt qu'en points bonus

Le prochain contrat doit être l'occasion de développer des méthodes pédagogiques et une organisation des études plus satisfaisantes pour tou.tes. Les types d'enseignements et les modalités d'évaluation sont ainsi appelés à mieux s'adapter aux besoins des formations et à s'inscrire dans un calendrier universitaire moins saccadé par les périodes d'examens et plus adapté aux étudiant.es empêché.es, notamment les dispensé.es d'assiduité. Plus globalement, revoir les rythmes de l'année universitaire doit aussi permettre de créer des cours aux volumes horaires plus importants, qui évitent un morcellement des enseignements pour les étudiant.es et des services pour les enseignant.es. Enfin, la prochaine offre de formation devra favoriser la richesse et la diversité des cursus et des enseignements et renforcer la qualité et l'attractivité des diplômes. Cela passe entre autres par des co-accréditations avec les établissements du site dès lors qu'elles permettent d'enrichir, de compléter ou de diversifier notre offre de formation. Cela implique aussi d'inventer des dispositifs autorisant des parcours différenciés pour mieux accompagner les étudiant.es dans leurs projets. Cela nécessite encore un effort spécifique en direction des disciplines à petits effectifs qu'il importe de préserver, ce qui peut notamment passer par un travail en réseau avec d'autres établissements français ou étrangers, lorsque cela s'avère pertinent du point de vue pédagogique.

Formation continue et en alternance : une offre de qualité et diversifiée pour répondre aux besoins du monde socio-économique et aux attentes de nos publics

Durant le mandat écoulé, nous avons mené une politique ambitieuse de soutien à la formation en alternance et la formation tout au long de la vie, notamment par un renforcement en personnels (+ 3 postes) et un élargissement des missions du service de la formation continue (intégration de l'alternance et de l'apprentissage via la création d'un CFA) et par un dispositif innovant de Congés pour projet pédagogique, aboutissant à la création de 2 nouveaux parcours de Licence professionnelle à la rentrée 2020.

Nous entendons continuer à encourager le développement de formations en alternance à l'occasion du prochain contrat, tant au niveau licence qu'au niveau du master, où un accompagnement est d'ores et déjà prévu pour les M2 souhaitant ouvrir à l'alternance pour la prochaine accréditation. Il s'agit de proposer des cursus qui répondent aux attentes d'une partie de nos étudiant.es et qui favorisent leur insertion professionnelle.

Les évolutions de la formation professionnelle (initiale comme continue) et de ses modalités de financement (Compte Personnel de Formation) nécessitent de penser des adaptations de notre offre et de la façon dont nous la délivrons. Il importe en particulier :

- > d'affirmer la position de l'université dans un contexte où les formations assurées par des opérateurs privés sont de plus en plus nombreuses. La mise en évidence de la plus-value des formations universitaires, et en particulier leur lien avec la recherche et le haut niveau d'expertise de nos enseignant.e.s-chercheur.es, est ici indispensable. L'identification et la promotion de domaines et de secteurs dans lesquels l'établissement est en mesure de proposer une offre forte et originale nous semblent nécessaires, en lien notamment avec les pôles de spécialité ;
- > d'améliorer le parcours de formation des stagiaires de la formation continue, depuis l'accueil jusqu'au suivi post-formation en passant par un accompagnement spécifique pendant la formation. Le regroupement des espaces dédiés à la formation continue, au-delà de permettre une mutualisation des moyens, doit être l'occasion de proposer des locaux plus adaptés à des pédagogies spécifiques aux publics accueillis ainsi qu'un meilleur service aux composantes pour la gestion des stagiaires ;
- > d'engager une réflexion sur le format de la formation continue : s'il doit rester possible de proposer des cursus complets (par exemple parcours de master en FC), nous souhaitons travailler, avec les responsables de FC en composantes, au développement d'une offre de modules qui répondent mieux aux besoins et aux profils variés des publics et à leurs financements. L'offre de formation sous forme de modules correspondant à des blocs de compétences doit permettre de satisfaire des demandes de formations non diplômantes ciblées comme la possibilité, en validant progressivement des blocs, d'obtenir un diplôme, selon un rythme plus conforme aux temps de la formation tout au long de la vie. Dans ce cadre, le développement de modules à distance permettrait également de répondre aux attentes de certains publics ;
- > d'actualiser les tarifs pratiqués en formation continue, tenant compte bien sûr de nos propres coûts (la matrice financière actuellement en test constitue un précieux outil d'aide à la décision dans ce domaine) mais aussi des

évolutions du marché ou des situations individuelles (la grille d'exonération mise en place en 2019 permet d'y apporter des solutions). La lisibilité de ces tarifs auprès de nos publics et organismes financeurs est également une préoccupation forte pour notre établissement ;

- > d'adopter une stratégie de communication adaptée aux publics de la formation continue : les nouveaux usages doivent nous amener à adapter les moyens de diffusion de notre offre afin qu'elle rencontre son public. Cela pourra également passer par la mise en place d'un catalogue mettant davantage l'accent, de manière plus dynamique, sur des thématiques et des compétences, permettant ainsi d'adopter une présentation correspondant mieux aux modalités de recherche et aux attentes des publics.

Notre projet soutient des ambitions fortes pour la formation comme pour la recherche, au service de nos missions auprès des étudiant.es et de la société. Il le fait en prêtant une attention forte aux conditions de travail de celles et ceux qui portent ces missions dans les laboratoires, composantes et services centraux, personnels BIATSS comme enseignant.es et enseignant.es-chercheur.es. La réduction de la précarité, la poursuite des recrutements sur la base des nouveaux financements obtenus avec une attention particulière pour les filières sous-encadrées, le maintien d'un nombre important de CRCT pour préserver des temps consacrés à la recherche, le renforcement des équipes d'appui aux activités de formation et de recherche et à l'accompagnement au montage et au suivi des projets, la maîtrise du volume horaire global des formations au regard des ressources de l'établissement... sont autant de moyens de faire en sorte que nos missions soient assurées dans de meilleures conditions.

Ces actions sont d'autant plus nécessaires que le contexte général de l'enseignement supérieur et de la recherche fait peser une pression de plus en plus forte sur les universités et leur personnel avec l'augmentation des effectifs étudiants, la dégradation du financement moyen par étudiant.e, la réduction constante de la part du financement pérenne des établissements au profit de financements sur projets, dont on sait qu'ils sont très chronophages et globalement défavorables aux SHS, et notamment aux humanités. Nous continuerons donc, au sein de l'établissement, à œuvrer contre les effets délétères de ces tendances et à porter, avec les universités qui partagent notre vision et nos exigences, des propositions et revendications en soutien au service public d'enseignement supérieur et de recherche.

Les élections pour le renouvellement des conseils centraux auront lieu du 1er au 3 décembre 2020 de 9h à 17h, par voie électronique compte tenu du contexte sanitaire.

**Nous vous invitons à retrouver
sur [notre site internet](#)**

Notre [bilan](#), notre [projet](#) détaillé,
des [focus](#) thématiques, et plus encore...



Les candidat.es AGIR 2020

Conseil d'administration	Commission formation et vie étudiante	Commission recherche	
Collège A - Nathalie DOMPNIER (ASSP) - Jim WALKER (Langues) - Christine MORIN-MESSABEL (Psycho) - Edouard LYNCH (T&T) - Marylène POSSAMAI (LES LA) - Michaël ASSOUS (SEG) - Pascaline DURY (Langues) - Nikos KALAMPALIKIS (Psycho)	Collège A, DEG - Thomas PASQUIER (IETL) - Marie DESPRES-LONNET (ICOM)	Collège A – DEG - Julia BONACCORSI (ICOM) - Bernard BAUDRY (SEG) - Sarah CORDONNIER (ICOM)	Collège B – LSH - Sophie KERN (CNRS) - Jose Carlos DE HOYOS (Langues)
Collège B - Simon GADRAS (ICOM) - Annette GIROS (T&T) - Willy BEAUVALLET (ASSP) - Eva-Marie GOEPFERT (ICOM) - Emmanuel NAYA (LES LA) - Idoli CASTRO (Langues) - Richard BOUCHON (T&T) - Christine LAFONT CHAURAY (LES LA)	Collège A, LSH - Valérie HAAS (Psycho) - Jean-Yves AUTHIER (ASSP) - Emilie VAYRE (Psycho) - Martin BARNIER (LES LA) - Natacha COQUERY (T&T)	Collège A – LSH - Isabelle von BUELTZINGSLOEWEN (T&T) - Yves VERNEUIL (ISPEF) - Marie PREAU (Psycho) - Stéphane GIOANNI (LES LA) - Lydia COUDROY de LILLE (T&T) - Gilles COMBAZ (ISPEF) - Julie SERMON (LES LA) - Vincent RENNEN (Langues) - Isabelle MALLON (ASSP)	Collège C – DEG - Lydia COUDROY de LILLE (ICOM) - Franck BESSIS (SEG) - Pascale PORCHER (SEG)
	Collège B, DEG - Hervé GOLDFARB (IUT) - Cécile NICOD (Droit)	Collège B – LSH - Marie-Karine LHOMME (LES LA) - Tanguy LEROY (Psycho) - Erica DUMONT (Langues) - Samuel BAUDRY (Langues) - Myriam PANNARD (Psycho)	Collège C – LSH - Amélie LE BIHAN (DRED) - Spyros FRANGUIADAKIS (ASSP) - Hélène WURMSER (T&T) - Salem KHCHOUM (Langues) - Marianne THIVEND (T&T)
		Collège B – DEG - Marie-Cécile ESCANDE-VARNIOL (IETL)	Collège D - Catherine BATISSE (IUT)

Votez et faites voter AGIR